

VAYIGACH

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« **Yossef attela son carrosse, il monta à la rencontre d'Israël, son père, en Gochèn. Il lui apparut, tomba à son cou, pleura à son cou encore.** » (Berechit 46;29)

Rachi nous explique que lors des retrouvailles Yossef a beaucoup pleuré, plus que d'habitude. Tandis que Yaakov, lui n'est pas tombé au cou de son fils et ne l'a pas embrassé. Et nos maîtres expliquent que Yaakov était en train de réciter le Chéma.

Comment comprendre ce Rachi. En effet, comment Yaakov était juste à ce moment-là en train de réciter le Chéma. **Ne pouvait-il pas attendre encore quelques secondes ? Comment rester insensible à un moment aussi fort ? Et Yossef lui, pourquoi n'a-t-il pas dans ce cas aussi récité le Chéma ?**

Toute la vie de Yaakov est voué à la avodat Hachem, et la recherche de faire toujours mieux. **Être Ovdei Hachem, un serviteur d'Hachem**, c'est diriger chaque action et geste pour le service divin. Que ce soit manger, boire, dormir, s'habiller...le geste plus banal peut, si l'on en a la ferveur, devenir une Mitsva.

En descendant en Égypte à la rencontre de son fils, pensant mort voilà plus de 22 ans, Yaakov va tout le long de son trajet accumuler une joie, qui va se découpler au fur et mesure de la grande rencontre.

Le voilà face à son fils, Yossef, il avance vers lui, mais Yaakov est un serviteur, et **comme tout bon serviteur, c'est le maître qui prime, on ne peut se servir avant !**

Et le Gour Arye explique que Yaakov, **ne va pas utiliser cette joie requise par la retrouvaille, mais va diriger et la canaliser** entièrement, dans une phrase « Chéma Israël Hachem Elokénou Hachem E'had ». Il a choisi d'op-

ORIENTER NOS SENTIMENTS

timiser ce moment et cette joie, dans l'acceptation du joug et du Nom Divin.

Voilà pourquoi Yaakov était en train de réciter le Chéma, non pas que c'était le moment de réciter, mais c'était plutôt l'opportunité de l'accepter dans les meilleurs conditions.

Et Yossef, pourquoi n'a t-il pas non plus optimisé cet instant, pourquoi a-t-il pleuré et embrassé son père ? N'est-il pas non plus un serviteur de d'Hachem ?

Évidemment que Yossef était aussi en mesure de faire comme son père, mais il avait un autre impératif, celui d'honorer son père. Occupé à cela il ne pouvait accomplir un geste de « zèle » au détriment d'une Mitsva explicite.

Cette rencontre est riche et pleine d'enseignement. On voit d'un côté comment Yaakov se contient et oriente tous ses sentiments uniquement pour Hachem, et de l'autre comment Yossef, détecte l'essentiel dans le service d'Hachem, agit rigoureusement et fait la part des choses, entre l'obligatoire et ce qui est mieux de faire.

Ce comportement ressemble à l'enseignement de Raban Gamliel « Réalise Sa volonté comme si elle était

tienne afin qu'il réalise ta volonté comme si elle était la Sienne. Annule ta volonté devant la Sienne, afin qu'il annule celle des autres devant la tienne. » (Pirkei Avot 2;4)

En d'autres termes, le véritable Oved Hachem, serviteur de D., est celui qui laisse de côté, outre ses désirs, tout calcul personnel.

Rav Mordékhai Bismuth - mb0548418836@gmail.com

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre paracha marque la conclusion du grand épisode de la vente de Yossef et de son éloignement de la maison de Ya'akov. On le sait, lors des parachiot précédentes, la Tora a raconté

avec beaucoup de détails ses tribulations depuis sa vente à une caravane d'Ismaélites (j'espère que la censure qui prévaut en douce France ne me fera pas trop de problèmes...) jusqu'à son incarcération dans les geôles égyptiennes. Puis, après 12 années où il purgera sa peine, il sera élevé d'un coup au rang de vice-roi de l'Empire le plus puissant sur terre. Ce n'est finalement que 9 années plus tard que Yossef amènera ses frères à descendre en exil et en final il sera le vecteur de toute la bénédiction pour sa famille. Rapidement Ya'akov -son père- descendra lui aussi en Egypte pour retrouver son fils aimé et vivra jusqu'à la fin de ses jours à ses côtés.

Les Sages dans la Guemara (Meguila) font un calcul intéressant. Ils mettent en parallèle deux faits. Il s'agit des 22 années que Yossef a vécu éloigné de son père (sa sainte mère Ra'hel était depuis longtemps morte

POURQUOI 22 ET PAS 36?

lorsqu'elle mit au monde Binyamin) et les 22 années que Ya'akov a passé loin de son père alors qu'il était chez son beau-père Lavan. Et la Guemara d'enseigner que les 22 années que Ya'akov a pris le deuil de son

fils le croyant tué par une bête féroce est une punition pour les 22 années pendant lesquelles Ya'akov n'a pas fait les honneurs dus à ses parents du fait de son éloignement chez Lavan. C'est-à-dire que la Guemara nous apprend un grand principe : les souffrances de la vie ne sont pas innocentes.

Si Ya'akov a tant souffert de la séparation de son fils aimé c'était parce que longtemps avant, il n'avait pas respecté les honneurs dus à ses parents. Le sujet est profond car finalement c'est Rivka et Yits'hak eux-mêmes qui ont poussé Ya'akov à fuir le glaive d'Essav en se réfugiant chez Lavan et aussi à prendre épouse dans la maison de Lavan. Donc en quoi Ya'akov a fauté vis-à-vis d'eux ? Plusieurs réponses sont apportées. **Suite p3**



Savez-vous pourquoi?

DIS TÉVET, OU TU ÉCOUTES LES SAGES?

Avec le 9 Av, le 17 Tamouz et le 3 Tichri (le jeûne de Guédalya), le **10 Tévet est l'un des quatre jours de jeûne qui commencent des périodes sombres notre histoire.**

Le 10 Tévet marque le début du siège de Yérouchalym par Névoukhanétsar (Nabuchodonosor), le roi de Babel, et les premiers assauts de la bataille qui allait détruire la ville de Yerouchalayim et le Beth hamikdach construit par Chlomo Hamelekh, et voir également partir les Juifs pour un exil de 70 ans à Babel.

Comme il est écrit : « *Il arriva, en la neuvième année de son règne, au dixième mois, le dixième jour du mois, que Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et campa contre elle ; et ils bâtirent contre elle des retranchements tout à l'entour. La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias...* » (Melakhim 2: 25, 1 et suivants).

La date du **10 Tévet** nous a été rapportée par le prophète Yé'hézékel qui se trouvait déjà à Babel car il faisait partie du premier groupe de Juifs exilés par Névoukhanétsar onze ans avant la destruction du Temple. Comme il est écrit « *La parole d'Hachem s'adressa à moi la 9ème année, au 10ème mois (Tévet), au 10ème jour du mois, en ces termes : Toi, fils de l'homme, prends note de cette date, c'est en ce jour-ci que le roi de Babylonie a assiégé Yérouchalym.* »

Le jeûne du 10 Tévet est celui que le prophète Zékharïa (Zakari) a appelé « **le jeûne du dixième mois** » (8, 19).

Ce jeûne a une **spécificité particulière, il sera observé même s'il tombe un vendredi** (veille de Chabat) alors que nos autres jours de jeûnes sont calculés de telle sorte qu'ils ne tombent jamais un vendredi, afin de ne pas gêner les préparatifs de Chabat. Par exemple si le jeûne d'Esther, tombe un vendredi, il sera anticipé à la veille, le jeudi. Tandis que le 10 Tévet ne le sera pas. **La halakha a tenu compte du verset de Yé'hézékel** impose que le jeûne ait lieu « ce jour même ».

Mais plus encore, le **Aboudaram** (Hilkhot Taânit) rajoute que **même s'il tombe un Chabat, on ne le repoussera pas, et on jeûnera ce jour-là !**

Il y a de quoi s'interroger sur la pertinence de ce jeûne, qui marque un **événement qui n'avait rien de vraiment catastrophique.**

En effet le jeûne du 9 av, qui marque la destruction du premier et deuxième Temple, s'applique à un désastre de notre histoire, mais ce n'est nullement le cas de celui du 10 Tévet, qui correspond à un fait historique beaucoup moins important, à priori.

Mais avant d'y répondre essayons de comprendre, **pourquoi ou pour quoi faut-il jeûner ?**

Le Rambam écrit (Hilkhot Taâniyot 5;1) « *Tout le peuple d'Israël jeûne pendant les jours dans lesquels leur sont arrivés des malheurs, afin d'éveiller les cœurs, et d'ouvrir les chemins du repentir. En rappel à nos mauvaises actions, et aux mauvaises actions de nos ancêtres, qui sont comparables aux nôtres, au point de leur avoir causé, à eux comme à nous même, tous ces malheurs. Car c'est en rappelant toutes ces choses, que nous améliorerons notre comportement envers Hachem, comme il est dit (Vayikra 26;40) : « Ils avoueront leurs fautes, ainsi que celles de leurs parents »*

Il ressort du Rambam que **l'essentielle de nos jeûnes est d'éveiller notre cœur vers le repentir et supplier Hachem qu'il nous prenne en pitié, et qu'il revienne nous délivrer définitivement.**

Mais il nous reste toutefois à comprendre **quel malheur est-il arrivé, le 10 Tévet, pour que l'on soit aussi strict ce jour-là.**

Nous avons rapporté, plus haut, que le Aboudaram (Hilkhot Taânit) écrit que contrairement aux autres jeûnes institués par nos Sages (Dérabanane), **le jeûne du 10 Tévet ne sera pas repoussé s'il a lieu Chabat, comme pour celui de Yom Kippour !**

Le 'Hidouch du Aboudaram est tout aussi immense qu'étonnant, et demande réponse en quoi ce jeûne est tellement différent ?

Pour expliquer cela, nous allons nous pencher sur le verset suivant : « *Et la fille d'un Cohen, si elle est profanée/Té'hel/ זנה par un adultère, c'est son père qu'elle profane, elle sera brûlée par le feu* » (Vayikra 21 ;9)

Le Rav Yéouchiyahou Pinto *chlita* explique que le terme « **profanée/זנה/Té'hel** », renferme la même racine que « **commencement/להלה Té'hla** ».



Selon lui, le terme « profanée/Té'hel » est superflu, et le verset aurait compréhensible sans cette mention. Mais la Torah, vient par ce terme **nous enseigner par allusion, une idée fondamentale, le terme « profanée » sous-entend « commencement ».**

Pour nous dire que **l'essentiel d'une chute se situe dans sa racine, c'est dans son début/Te'hla que le mal est enfoui.**

En effet tant que la ligne rouge n'a pas été franchie, tant que le premier acte n'a été effectué, la personne conserve encore son statut de « cachère ».

Le 10 Tévet, a eu lieu le début du siège de la ville Sainte, ce qui causa par la suite la destruction du Beth Hamikdach. Pourtant à cette date-là et à cette époque, Yerouchalayim se portait bien, on n'y ressentait aucune pression, aucun danger. Comme il est enseigné dans la guémara (Guitin) que pendant **21 ans la ville était autonome, et on ne manquait de rien.**

Mais la réalité était tout autre, c'était bien le début de la destruction du Beth Hamikdach. C'est en cela que la date du 10 Tévet est plus grave, que celle du 17 Tamouz ou 9 Av. **Elle marque le début de la chute, et la négligence de notre réactivité.**

Le 10 Tévet vient nous apprendre la prudence du départ.

Nous devons **prendre garde de chaque début,** et c'est en cela que chacun est soumis à l'obligation de jeûner le 10 Tévet. Et celui qui s'exclut de cette obligation imposée par nos maîtres, s'expose à leur malédiction qui est aussi terrible que la morsure du serpent, comme il est dit « celui qui brise la barrière sera mordu par le serpent ».

Profitons de ce jour de jeûne, pour réfléchir et éveiller notre cœur vers le repentir.

Ouvrir notre cœur **aux paroles « prévenantes » des Rabanim qui ont une vue plus large et plus sage des événements actuels et à venir.**

Il nous arrive très souvent de nous dire que les « **vieux** » **rabâchent**, qu'ils appartiennent à une autre génération où la vie n'était pas la même, que les nouveaux concepts de la modernité leur échappent, parce qu'ils passent leur temps dans leurs livres et dans leur Beth Hamidrach et qu'ils ne sont donc pas aptes à juger ce qui est bien ou non.

Leurs mises en garde contre internet, les nouvelles technologies, les médias... sont sévères et injustifiées, ils ne parlent pas en connaissance de cause et il est donc inutile de suivre les directives de ces hommes dépassés.

Mais la Guémara (Meguila 31b) nous enseigne : "Rabbi Chimon ben Elazar dit : « *Si des Anciens te conseillent de démolir et des jeunes de construire, alors démolis et ne construis pas ! Parce que la démolition des Anciens est une construction et la construction de jeunes une démolition.* » "

Il est écrit (Devarim 17;11): "Selon la loi qu'ils (les Sages) t'enseigneront et selon les jugements qu'ils te diront, tu feras, tu ne t'écarteras pas de leur parole, ni à droite ni à gauche."

Et Rachi de nous préciser : « **Même s'il te présente la droite comme étant la gauche et la gauche comme étant la droite.** A plus forte raison s'il te dit que la droite est la droite et que la gauche est la gauche. »

Seuls nos Sages qui, par leur élévation morale se sont dégagés de toutes négui'oth, de toutes considérations subjectives et partiales, peuvent nous indiquer le droit chemin et nous révéler que ce nous croyions être « droite » est en réalité « gauche » et vice versa.

Le **Messilat Yecharim** nous explique la position des Sages à travers **la parabole suivante :** Dans un jardin en labyrinthe, les plantations s'y élèvent comme des murs, entre lesquelles de nombreuses voies se perdent et se confondent.

Le but est d'accéder à la tour centrale. Parmi ces voies, il y en a des droites qui mènent à la tour, et d'autres en revanche qui nous en éloignent. Il est cependant **impossible à l'homme de distinguer la bonne voie de la mauvaise,** car toutes sont semblables et rien ne les différencie, à moins d'identifier la bonne voie grâce à l'expérience et l'intuition, l'ayant déjà empruntée et ayant déjà atteint le but représenté par la tour centrale.

Il existe cependant **une personne qui connaît le bon chemin, il s'agit de celui qui se trouve au-dessus du labyrinthe** et voit tous les chemins tracés devant lui, celui-là distingue les bons des mauvais. Il peut donc avertir l'homme en lui disant : « **Voici le bon chemin, emprunte-le !** » »

Celui qui refuserait de le croire et préférerait se fier à ses propres yeux, **se perdra certainement sans jamais pouvoir atteindre son but.**

Cette parabole nous démontre **que seuls nos Sages connaissent le bon chemin, car ils ont expérimenté, vu et vérifié, grâce à leur élévation spirituelle,** et parce qu'ils sont totalement dégagés des concepts fallacieux du monde, c'est pourquoi ils nous offrent des bons conseils, des conseils pertinents, justes et s'avérant parfois même prodigieux.

Ces conseils peuvent **aller à l'encontre de notre avis personnel, mais la Torah nous ordonne de nous laisser guider par leur voix dès le départ.** La seule attitude qui puisse nous préserver de franchir la ligne rouge et de construire un futur sain et serein, où pourra advenir le Machia'h.



POURQUOI 22 ET PAS 36? (SUITE)

Le 'Hida dans Brith Olam sur le Sefer ha'Hassidim 573 rapporte un grand 'Hidouch : même si les parents pardonnent à leur progéniture un manque de Kavod, il reste que dans le Ciel il y a faute !

Une autre réponse est donnée par le Maharcha (Meguila 17) c'est que Rivka avait envoyé un émissaire à Ya'akov pour l'informer qu'Essav n'avait plus l'intention de le tuer, donc Ya'akov pouvait revenir à la maison. Or il est resté 22 longues années éloigné de ses parents, mesure pour mesure il sera puni plus tard par les 22 années de séparations avec son fils ! Seulement la Guemara (ibid) apprend un autre 'Hidouch. Avant, elle fait un savant calcul des années de pérégrination de Ya'akov et conclut qu'il manquait 14 années dans l'ordre chronologique qui sont passées à l'as ! C'est à dire que d'après tous les décomptes, il existe 14 années qui ne sont pas répertoriées ni chez Lavan ni chez ses parents ! Où notre saint patriarche a passé ces 14 années de sa vie ? soit dit en passant, il est très instructif de voir que dans notre tradition toutes les dates sont bien répertoriées, nos Sages ne cachent rien. Les Sages de mémoires bénies expliquent que Ya'akov a passé 14 ans dans la Yechiva de Chem et Ever, les petits enfants de Noa'h. Et pour nous donner une idée de la sainteté de notre Patriarche, il faut savoir que pendant 14 ans, il n'a pas dormi dans un lit, il s'assoupissait sur la table de l'étude ! Donc au total notre saint patriarche a passé 22 années plus 14 ans loin de la maison de ses parents. On demandera à nos perspicaces lecteurs : pourquoi Ya'akov n'a pas été puni pour ces 14 années supplémentaires de séparation, car finalement Ya'akov s'est éclipsé de la maison paternelle 36 années ? La question est intéressante, n'est-ce pas ?

La réponse donnée par la Guemara l'est aussi. C'est que les années passées à l'étude de la Tora ne sont PAS comptabilisées dans les années punissables ! Plus encore, le Talmud enseigne que l'étude de la Tora est plus grand que l'honneur dû aux parents. Car ces 14 années ne sont pas comptabilisées comme un manque d'honneur à ses parents. Seulement on devra comprendre ce mystère : en quoi le fait que les fils accomplissent cette Mitsva de l'étude de la Tora au détriment des parents n'est pas blâmable ? Je vous propose plusieurs réponses. La plus simple c'est qu'il est écrit dans la Tora : « Un homme doit craindre ses parents et garder le Chabbath... Je suis ton D' ». C'est-à-dire que la Tora juxtapose les deux prérogatives : le respect du Chabbath avec les honneurs de ses géniteurs. Pour nous apprendre un grand principe : un père, ou une mère, ne peut pas demander à son fils de transgresser le Chabbath pour leur propre honneur. Du genre : « Mickael s'il te plaît prépare moi un café sur le réchaud le jour du Chabbath ». Mikael ne devra pas écouter son père et devra simplement dire : tu sais papa aujourd'hui c'est Chabbath on ne peut pas allumer la plaque électrique. La raison de cela, c'est que la racine des honneurs dus aux parents provient de la Tora. Or c'est elle, la Tora, qui demande au fils –comme au père- de respecter le Chabbath. Donc le père ne pourra pas demander à son fils d'enfreindre la loi qu'il doit lui-même respecter. Pareillement pour l'étude de la Tora. Puisque l'étude est une Mitsva de la Tora à laquelle le père est aussi astreint, le père ne pourra pas reprocher à son fils qu'il quitte la maison pour aller à la Yechiva.

Autre explication, c'est que les véritables honneurs qu'un enfant peut offrir à ses parents c'est l'étude de la Tora. La raison est que le principal mérite d'un homme sur terre ce sont ses bonnes actions. Or, l'étude de la Tora est le summum de tous les commandements. Donc lorsque Mikael part à la Yechiva malgré l'ordre parental –par exemple- de reprendre l'affaire familiale ou la boutique à Paris en cela le fils choisira la meilleure affaire/business pour son père. Car chaque mot de Tora que l'enfant apprend et il y en a beaucoup... c'est autant de mérites incalculables qui sont inscrits dans les cieux aux bénéfiques des parents, le père et la mère. Donc le meilleur des business pour un père c'est d'encourager son fils à rester à la Yechiva même si on craint le Corona ou qu'il n'y a pas beaucoup de billets d'avions pour se rendre en Terre Sainte et s'il a beaucoup de chance, Mikael restera même –après son mariage- au Collè...

Une autre réponse : c'est que l'étude de notre saint patriarche c'était pour construire sa propre personnalité. Or la Tora enseigne : »Ta vie passe avant elle des autres ... » Attention, il ne s'agit PAS d'égoïsme sordide, mais il existe des passages dans la vie où l'enfant doit d'abord se construire, ou autre exemple, se construire avec sa femme ce qui pourra passer avant les honneurs dû à ses parents dans le cas où les parents entravent d'une manière ou d'une autre la progression de leur fils prodige ou du couple... A cogiter. Cependant, dans les cas pratiques il est toujours très recommandé de prendre conseil auprès d'un érudit en Tora avant de faire telle ou telle démarche.

Rav David Gold—9094412g@gmail.com



Zoom sur la Paracha...

Rav Breuer

NE RESTONS PAS PLANTÉ LÀ

Yaacov vient d'apprendre que son fils est en vie en Egypte. Plus que cela, il a compris par Roua'h HaKodesh (Natsiv sur 45,28) que Yossef s'est maintenu dans sa tsidkout. **Il part à la rencontre de son fils et fait étape à Beer Sheva.** "Israël part avec tout ce qui lui appartient et arrive à Beer Sheva" (Bereshit 46,1). **Quel est le motif de cette halte?**

Le midrash (Rabba 94,4) nous révèle l'**objectif de cette étape.** Yaacov alla **couper des cèdres** parmi ceux qu'avait plantés Avraham à Beer Sheva.

Pourquoi? Car il avait vu par Roua'h HaKodesh que les bnei Israël auraient besoin de bois **pour construire le Mishkan** (Shemot 26,25). Plusieurs questions se posent: **N'y avait-il pas des arbres en Egypte? Pourquoi fallait-il que ce soit Avraham qui plante ces arbres?**

Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un midrash? Un midrash comme son nom l'indique ce n'est pas du pshat. Le midrash n'est pas tenu de rendre

compte d'une réalité physique. Un midrash c'est un moyen qu'utilise 'Hakhamim pour nous transmettre une Hashkafa, une vision du monde. Nous proposons de **résoudre ce midrash** comme suit. Avraham, Yaacov et les bnei Israël mènent chacun des vies très différentes.

Pourtant un point commun les rassemble, ils sont **l'élite d'Hachem** pour accomplir son projet divin. Et la tâche est ardue. Ce midrash vient insister sur **l'importance de la transmission d'un maillon à un autre**, même si nous n'en voyons pas les fruits. Yaacov n'a pas planté ces arbres, il ne s'en servira jamais. Mais en tant que maillon il doit les transmettre à ses descendants qui sauront les utiliser quand l'occasion se présentera.

Que cela nous aide à prendre conscience du **rôle de relais que nous jouons au sein de notre peuple**, et qu'Hachem nous aide à transmettre à nos enfants les valeurs de notre sainte Torah.

Rav Ovadia Breuer



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther** bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya** bat Gaby Camouina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élévation de l'âme de **Denise Dina CHCIHE** bat Elise

Pour l'élévation de l'âme de **Albert Avraham CHCIHE** ben Julie





« *Yéhouda s'approcha de lui et dit : ... auprès de ton serviteur mon père* » (44, 18,24)

En parlant à Yossef de leur père Yaakov, Yéhouda y fait allusion par : « ton serviteur, mon père ». Bien que Yossef devait vivre cent vingt ans, il a perdu dix années de sa vie car il a permis à ses frères d'appeler ainsi leur père, sans les stopper. Mais pourquoi a-t-il été puni par dix années, alors que les frères ne mentionnent qu'à cinq reprises leur père comme étant son serviteur ? (v.43, 28 ; 44,24 ; 44,27 ; 44,30 ; 44,31) Le Pirké de Rabbi Eliézer répond qu'il a entendu une fois les paroles en hébreu, et qu'ensuite on les lui a traduites, puisque tout le monde pensait qu'il ne connaissait pas l'hébreu.

« *Il tomba au cou de son frère Binyamin et pleura, et Binyamin pleura [lui aussi] à son cou.* » (45,14)

Rachi explique : « Et pleura » : [Yossef] pleura pour les deux Temples sur le territoire de Binyamin, qui seront détruits, et Binyamin pleura pour le Tabernacle de Chilo sur le territoire de Yossef qui sera détruit. » Le Rabbi de Kozmir s'interroge : Pourquoi ont-ils pleuré en ce moment de joie pour la destruction future des deux Temples et du Tabernacle ? Et pourquoi chacun at-il pleuré pour la destruction qui aurait lieu sur le territoire de son prochain et non sur le sien ? Il répond : Comme on le sait, les deux Temples ont été détruits à cause de la haine gratuite. Lorsque Yossef et Binyamin se sont retrouvés et ont senti que leur séparation avait été causée par haine gratuite, ils ont tout de suite vu la destruction qui, elle aussi, serait le résultat de la haine gratuite. Ils ont donc pleuré sur le fait que cette haine gratuite si lourde de conséquence pour eux, causera aussi dans l'avenir la destruction des lieux saints. L'amendement de la haine gratuite consiste à accroître l'amour mutuel au point que la souffrance du prochain soit plus pénible à supporter que sa propre souffrance, comme chacun a pleuré sur la destruction dans le territoire de son prochain. Bien que le Temple de Binyamin ne puisse être reconstruit qu'après la destruction du Tabernacle de Yossef, Binyamin a pleuré la destruction du Tabernacle de Yossef. Il préférerait que son Temple ne soit pas construit plutôt que celui de son prochain ne soit détruit. Un tel amour est susceptible de corriger la faute de haine gratuite. (Aux Délices de la Torah)

« *Il a été court et malheureux, le temps des années de ma vie.* » (47, 9)

D'après le Midrach, D.ieu punit Yaakov pour cette phrase en lui retirant 33 années de vie, comme le font allusion les 33 mots (en hébreu) des versets 8 et 9. Le Maharil Diskin ajoute que le nombre 33 se retrouve également à travers la phrase du patriarche « Et il ne vaut pas les années de la vie de mes pères, les jours de leurs pérégrinations », composée de 33 lettres. Yaakov affirma à Paro qu'il ne vécut pas autant que ses pères, aussi, mesure pour mesure, le Créateur lui retira 33 années de vie. Rav 'Haïm Chmoulevitz zatsal demande pourquoi Yaakov fut puni, non seulement pour la réponse qu'il donna à Paro, mais aussi pour la question de ce dernier – le compte des mots aboutissant à 33 commençant à partir de la phrase : « Paro dit à Yaakov : "Quel est le nombre des années de ta vie ?" »

Il répond que le roi d'Egypte l'interrogea sur son âge du fait qu'il avait la barbe et les cheveux blancs. Son aspect extérieur lui fit penser qu'il était extrêmement vieux, d'où sa question. Yaakov lui répondit : « Il a été court et malheureux, le temps des années de ma vie. » Autrement dit, il n'était pas si âgé qu'il en avait l'air, mais ses souffrances avaient accéléré sa vieillesse. Par conséquent, c'est l'apparence physique du patriarche qui suscita l'interrogation de Paro, et il fut donc puni pour n'avoir pas su cacher les malheurs endurés.



JUSQU'À QUAND PEUT-ON PRIER?

Jusqu'à quand peut-on prier la 'Amida de Cha'harit (matin)? Que signifient les horaires de fin du temps de la prière « Maguen Avraham » et « Gr"à (Gaon de Vilna) » diffusés dans les différents calendriers?

Nos maîtres enseignent dans la guemara Béra'hot (27a) que le temps de la 'Amida de Cha'harit s'achève à la fin des **4 premières heures de la journée**, ce qui représente le tiers de la journée.

C'est-à-dire: Nous comptons 4 heures depuis le début du jour, ce qui représente le tiers du jour (car une journée contient 12 heures, la fin des 4 premières heures constitue donc le tiers de la journée). On peut donc prier la 'Amida de Cha'harit jusqu'à la fin des 4 premières heures du jour.

A partir de quand compter les 4 heures?

Selon certains décisionnaires, il faut compter les heures depuis l'aube, alors que selon d'autres décisionnaires, il faut les compter depuis le lever du soleil (qui est plus tard que l'aube).

Du point de vue de la Halacha, au sujet de la lecture du Chéma' du matin, nous avons déjà écrit que selon l'opinion de notre maître le Rav Ovadia YOSSEF z.t.s. il faut calculer les heures depuis l'aube. Ce calcul correspond à l'heure limite du Chéma' du matin selon le « Maguen Avraham » comme diffusé dans les calendriers.

Cependant, en réalité notre maître le Rav z.t.s. cite en contrepartie les propos de nombreux décisionnaires partageant l'opinion du RAMBAM sur ce point, et il tranche que l'on peut calculer les heures depuis le lever du soleil. C'est également ce qui apparaît des propos de Rabbenou Sa'adya GAON (dans son Siddour page 12), qui était un très ancien décisionnaire, précédant l'époque des décisionnaires médiévaux.

Par conséquent, même concernant l'heure limite du Chéma' du matin – qui est une ordonnance de la Torah – notre maître le Rav z.t.s. tranche qu'en cas de force majeure on peut tenir compte de l'opinion du Gaon de Vilna.

A fortiori au sujet de l'heure limite de la 'Amida de Cha'harit, puisque cette limite n'a pas été fixée par la Torah mais uniquement par nos maîtres, nous pouvons donc davantage nous fier à l'horaire limite selon l'opinion du Gaon de Vilna.



Comment calcule-t-on ces heures?

Les 4 heures dont nous avons parlé ne sont pas des heures ordinaires mais des « heures saisonnières ».

C'est-à-dire: diviser le nombre d'heures qui séparent le lever du soleil de son coucher en 12 parties égales, de sorte que chaque partie représente maintenant « une heure ». (C'est pour cela qu'en hiver où les journées sont courtes, l'heure saisonnière durera environ 1h10 mn, alors qu'en été où les journées sont plus longues, une heure saisonnière sera plus courte).

C'est ainsi qu'on agit dans de nombreux endroits, où sont organisés plusieurs Minyanim réguliers pour l'office de Cha'harit pendant les 4 premières « heures » depuis le lever du soleil.

Ce n'est que dans certains endroits où l'on n'est pas méticuleux dans les Mitsvot que l'on s'autorise à fixer des Minyanim pour l'office de Cha'harit du Chabbat par exemple au-delà de la limite des 4 premières heures.

Au début de l'hiver, en Israël, la fin des 4 premières heures pour prier la 'Amida de Cha'harit se situe à environ 9h20, après avoir pris la précaution de lire le Chéma' dans sa limite horaire.

[En France, la fin des 4 premières heures pour prier la 'Amida de Cha'harit se situe actuellement à environ 11h10]


La Couronne d'Israël

Le bulletin mensuel de la Tzniout

<https://www.ovdhm.com/la-couronne-disrael-tevet/>

TELECHARGEZ 

